

Analyse des effets perlocutoires

Schémas pour un exposé.

Pierre Vermersch, CNRS, GREX

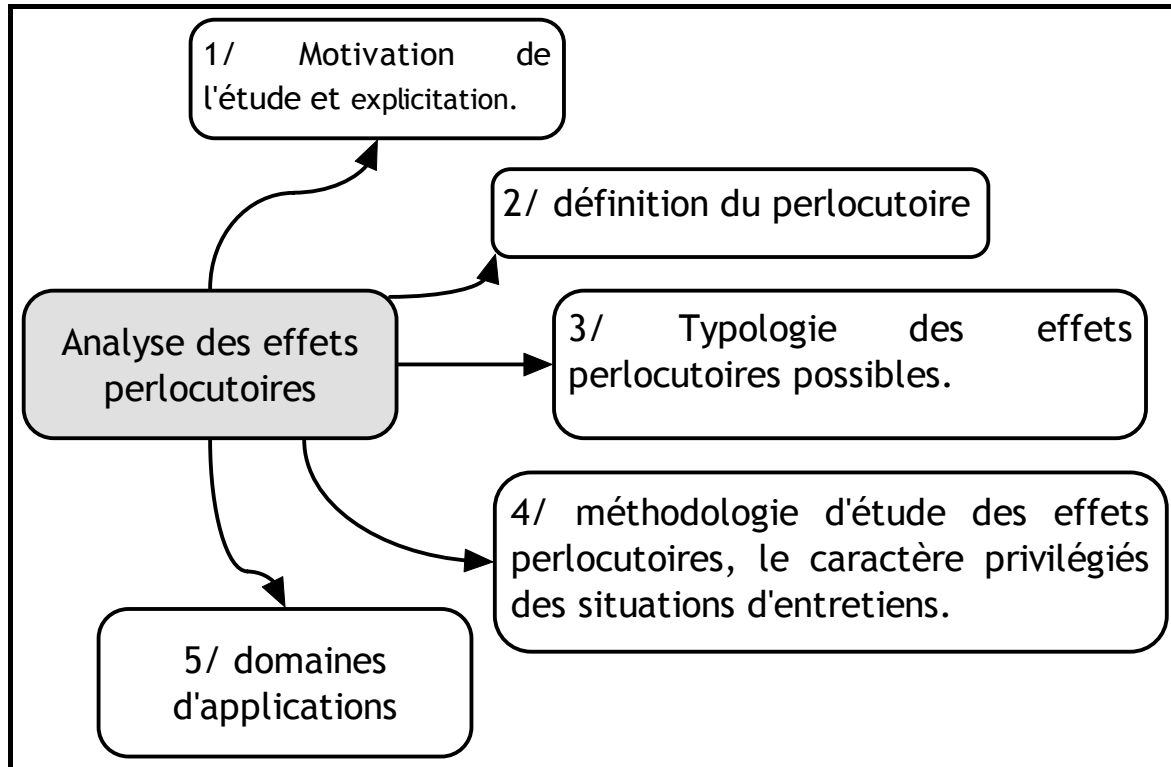


Schéma 1 Plan de l'exposé sur l'analyse des effets perlocutoire (seuls les trois premiers points seront traités), le point 4 serait alimenté par les données de l'étude des effets des relances.

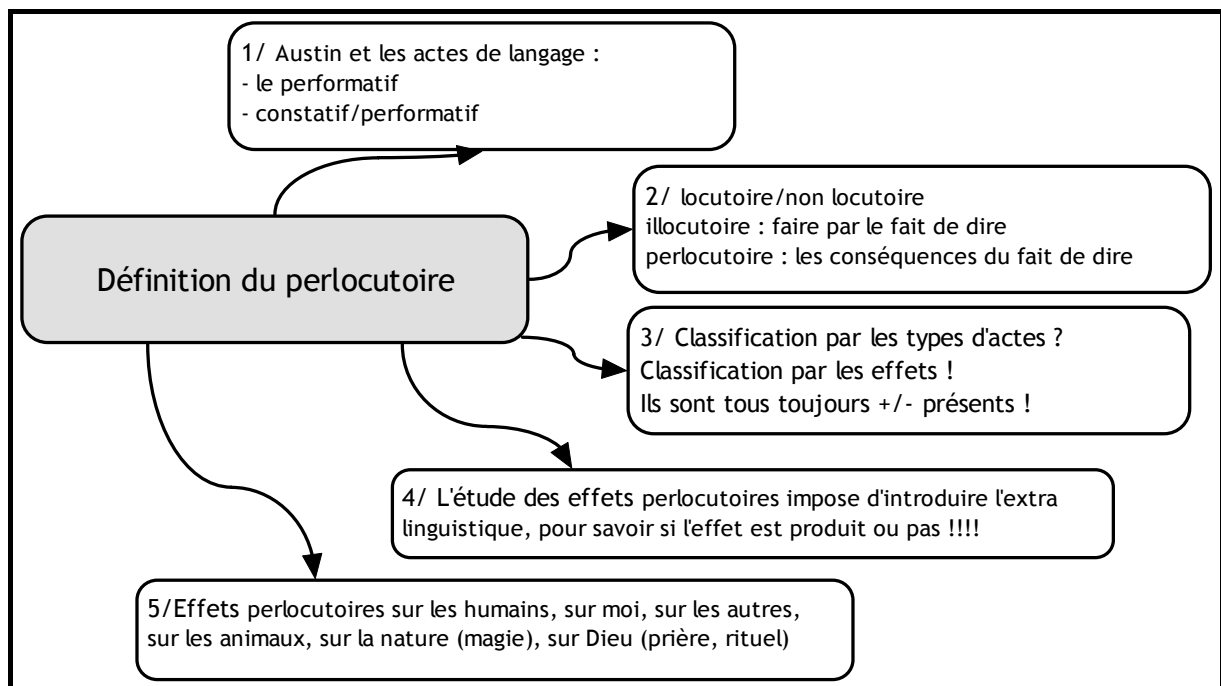
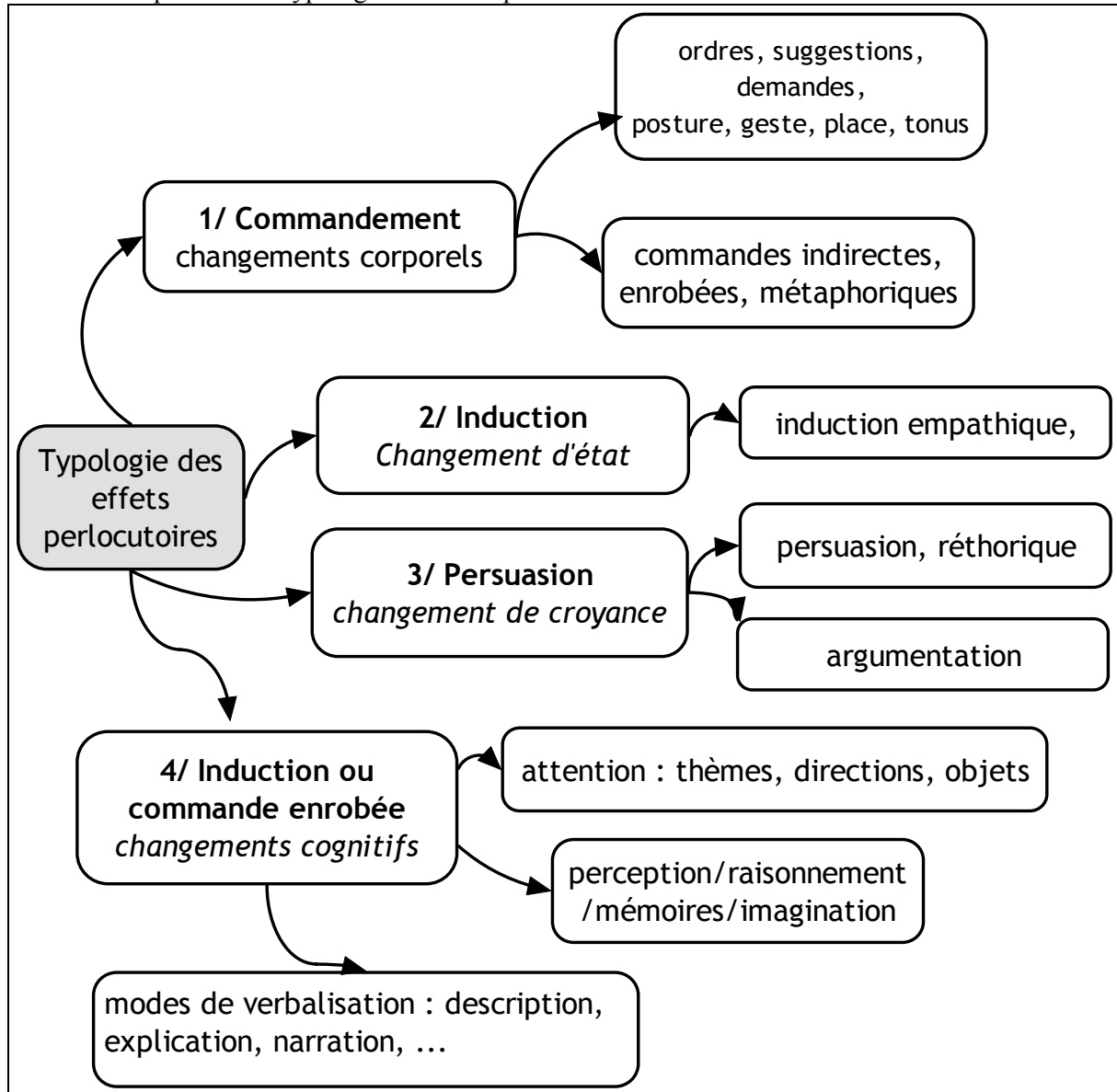


Schéma 2 Définition du perlocutoire

Schéma 3 Esquisse d'une typologie des effets perlocutoires



L'idée que le langage soit un faire, qu'il ait une dimension "performative", est une idée ancienne. Quand je parle, j'agi, et même j'agi avec mon corps, pas seulement par les significations véhiculées par le langage. Cette conception a été élaborée, mise en valeur, largement promue par le philosophe Anglais Austin. Celui-ci a ensuite essayé diverses typologies pour classer les *actes* de langage, dont la plus célèbre est la trilogie : locutoire (par opposition à ce qui n'est pas un acte de langage), illocutoire, c'est-à-dire le fait que de dire soit un faire, essentiellement pour des raisons conventionnelles (je vous condamne a valeur de condamnation si c'est un juge qui le prononce), perlocutoire, qui désigne les conséquences qui adviennent du fait de dire, (fermez la porte, pour obtenir que la porte soit fermée). Cette classification en acte présente de nombreux inconvénients et limites. Il ne me semble pas qu'il existe des actes distincts, il paraît donc plus judicieux de parler d'effets plutôt que d'actes. Et de préciser que dans tout acte de langage il y a toujours des effets illocutoires et perlocutoires.

Ce qui m'intéresse dans l'étude des effets perlocutoires, est de mieux comprendre *ce que je fais à l'autre avec mes mots*, ceci, initialement, dans la perspective d'un meilleur contrôle de l'effet des relances en situation d'entretien. Donc dans la perspective d'une amélioration de l'entretien d'explicitation. Mais tant qu'à traiter le thème des "effets perlocutoires", il devenait intéressant de le traiter de façon large. C'est en ce sens que je propose une typologie des effets perlocutoires possibles, qui ne me semble pas avoir de précédents.

Cette esquisse de typologie est encore à l'essai et j'attends lors de sa présentation vos remarques, critiques, contre-exemples, actes de langage inclassables, et autres variations propre à améliorer l'épure et en tester la pertinence.

Un article complet, déjà bien élaboré, devrait être publié en juin dans le numéro 65.